

Infolettre n° 8

Bulletin d'informations périodique de la société

Tu m'en diras tant...

Oh la la !

Que le temps passe vite. Nous voici déjà à l'aube de la deuxième lune de 2025, frais et dispos, ravis et étonnés d'être toujours sur pieds.

L'an nouveau s'annonce, eh bien, comment dire, riche en défis à relever, tant pour la société que pour ses membres.

En effet, la toute jeune commune de Laténa est devenue réalité, avec tous les aléas que cela a engendré, les autres collectivités se remettent du récent changement de législature et œuvrent déjà à celui des Autorités cantonales.

Et d'emblée, *droit direct*, votre comité va vous mettre à contribution !

Ce n'est plus une infolettre, allez-vous rétorquer. Et vous aurez raison : le comité a besoin de ses forces vives, de son réseau, de votre expertise ; de votre avis en somme ☺.

Merci dès lors de prendre le temps non seulement de parcourir les lignes qui suivent, mais aussi de nous renvoyer vos divers commentaires, suggestions et prises de position.

Pendant ce temps

Depuis sa dernière infolettre (sept mois, oui, on vous le disait en préambule), le comité a traité les affaires courantes, organisé les *Échos de la SAFCN 2024* et rédigé la présente infolettre que vous trouverez, comme toutes les autres, sur le site internet de notre société.

Il prépare également le 100^e anniversaire de la société, appuyé en cela par le comité d'organisation de la sortie. Vous recevrez d'ailleurs tout bientôt un courrier à ce propos.

Plus précisément, de son côté, le comité mène des réflexions quant à un éventuel changement de nom de la société. À cet effet, il vous est demandé de prendre part à un petit sondage ci-après.

En outre, il a également répondu à deux consultations lancées par l'État, plus exactement à la « pré consultation sur la révision de la loi sur les communes » et à celle pour la modification de la RLFInEC.

Si les prises de position du comité vous intéressent, rendez-vous sur :

www.safcn.ch.

Les Échos de la SAFCN

L'ergonomie au travail était le thème de cette troisième édition qui a accueilli, avouons-le, un nombre assez restreint de participants.

Les échanges avec la conférencière, Mme Rosita Cossentino Pelletier, ergothérapeute à Marin, ont rythmé sa présentation qui alliait avantageusement théorie et pratique.

Nombreuses sont les personnes qui sont reparties avec des accessoires à même de soulager tensions et mauvaises postures sur leur place de travail.

Toutefois, le comité s'interroge quant au taux de participation à cet événement : pourquoi si peu de monde ? Est-ce dû au sujet abordé ? Au créneau horaire ? À la formule ? ...



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Afin de l'aiguiller pour la suite, merci de prendre le temps de répondre aux quelques questions ci-dessous et de renvoyer le présent document à safcn@ne.ch, d'ici la fin du mois de mars.

Sondage Échos

Quel jour de la semaine vous conviendrait le mieux ?

- Lundi Mardi
 Mercredi Jeudi

Quels créneaux horaires ont votre préférence ?

- 08h00 - 10h00 10h00 - 12h00
 12h00 - 14h00 14h00 - 16h00
 16h00 - 18h00 18h00 - 20h00

Le concept est-il adéquat ?

(Conférence 45 minutes, questions-réponses 15 minutes, réseautage une heure)

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

Vos propositions de thèmes :

-
-

Je participerais, si

Préparation de l'AG 2025

Lorsque vous prendrez connaissance de la prochaine convocation à l'assemblée générale (AG), vous noterez que deux points y sont particulièrement détaillés.

Il s'agit en premier lieu des cotisations, en particulier du montant de celles demandées

aux membres libres (et membres soutien). Fixées jusqu'en 2024 à CH 10, elles incluaient le repas organisé à la suite de l'AG.

Or les comptes de la société étant déficitaires depuis plusieurs années, du fait de la diminution de ses membres, mais également et sciemment de par l'organisation des *Échos*, le comité propose de monter à CHF 20 la somme demandée aux membres libres et de soutien. De surcroît, il suggère, par équité envers les autres membres cotisants, qu'un forfait de CH 30 soit facturé s'ils prennent part au repas annuel.

Les autres montants restent inchangés.

Le second point concerne le nom de la société et, par extension, son acronyme. Le comité s'est attaché à rendre ses statuts épicènes. Dans la même logique, il a à plusieurs reprises réfléchi à une modernisation du libellé, sans qu'une proposition satisfaisante ne se dégage.

Il vous est donc offert l'occasion de lui faire part de vos suggestions **d'ici au 31 mars 2025** par courriel à safcn@ne.ch.

Prochains évènements

La prochaine AG de la SAFCN se déroulera à Cortaillod le **23 mai 2025 à 18h00**.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis, les modalités d'inscription à l'éventuelle visite préalable, à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

L'édition 2025 des *Échos de la SAFCN* étant tributaire des résultats du sondage lancé, une information détaillée vous sera présentée lors de l'assemblée susmentionnée.

Prenez soin de vous.

Val-de-Ruz, février 2025